Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOUTIEN CANTONAL: APPEL AUX PROJETS 2021

Financement des actions en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme

Dans le cadre de son programme d'intégration, le Canton poursuit en 2021 son soutien aux projets favorisant l'intégration de la population migrante et la prévention du racisme. Les demandes de subventionnement qui s'inscrivent dans des domaines d'encouragement définis par le programme d'intégration cantonal (PIC) peuvent être soumises au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) jusqu'au 15 octobre 2020 et au 31 mars 2021.

Comme chaque année, le Canton lance un appel aux projets en faveur de l'intégration des étrangers et de la prévention du racisme qui souhaitent obtenir un financement pour pouvoir se réaliser. Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme d'intégration cantonal (PIC), mis en place en 2014 pour une première période de quatre ans, puis renouvelé pour un nouveau cycle, de 2018 à 2021.

Les projets candidats à un financement doivent relever de six des huit domaines d'encouragement établis par le PIC, à savoir, « Primo-information » destinée aux nouveaux arrivants, « Protection contre la discrimination », « Langue et formation », « Petite enfance », « Employabilité » et « Vivre ensemble ». En outre, dans la perspective des prochaines élections communales le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) encourage également la candidature des projets en lien avec la citoyenneté.

Le BCI invite les organisations publiques ou privées à but non lucratif à déposer leur(s) projet(s) en faveur de l'intégration jusqu'au 15 octobre 2020. Un second délai est également fixé au 31 mars 2021 pour les projets qui ne seraient pas finalisés en octobre. Les porteurs de projet ont également la possibilité de bénéficier d'un accompagnement spécialisé de la part du BCI.

Les modalités et conditions d'octroi de subventionnement relatives aux différents domaines sont regroupées dans la brochure « Appel aux projets 2021 ». Cette publication contient également de nombreux conseils pratiques afin d'accompagner

les porteurs de projet dans leur démarche. La brochure, les formulaires, ainsi que toutes les informations relatives au dépôt de projet sont disponibles en ligne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 août 2020

DEIEP, Amina Benkais-Benbrahim, déléguée cantonale à l’intégration

www.vd.ch/projets-integration